

## **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DE LA SOCIETE SOBEGAL A DOMÈNE (38)**

### **Dossier d'approbation Sommaire détaillé**

Vu pour être annexé à mon  
arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le 08 FEV. 2017



Lionel BEFFRE

### Notice d'aide à l'utilisation du PPRT

#### A. Note de présentation et ses annexes :

- A1 – Note de présentation
- A2 – Annexes de la note de présentation
  - Annexe 1 : arrêtés préfectoraux de prescription et de prorogation du délai d'élaboration
  - Annexe 2 : plan de situation du périmètre d'étude défini par l'arrêté préfectoral de prescription
  - Annexe 3 : cartes des aléas
  - Annexe 4 : étude des enjeux et carte de superposition aléas-enjeux
  - Annexe 5 : carte de la zone grisée
  - Annexe 6 : carte de zonage brut 1ère étape
  - Annexe 7 : carte de zonage brut
  - Annexe 8 : présentation de recherches de relocalisation de SOBEGAL
  - Annexe 9 : glossaire

B. Plan de zonage réglementaire et de délimitation des secteurs de mesures foncières (articles R 515-41, L515-15 et L515-16 du code de l'environnement) présentant le périmètre d'exposition aux risques, les zones de maîtrise de l'urbanisation, les zones de prescription, les secteurs de délaissement et les secteurs d'expropriation

#### C. Règlement

#### D. Recommandations

- D1 – Cahier de recommandations
- D2 – Fiches conseils :
  - Fiche 1 : Présentation du bâti
  - Fiche 2 : Thermique continu de 3 à 5 kW/m<sup>2</sup>
  - Fiche 3 : Thermique continu de 5 à 8 kW/m<sup>2</sup>
  - Fiche 4 : Thermique transitoire de 600 à 1000 (kW/m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>.s
  - Fiche 5 : Thermique transitoire de 1000 à 1800 (kW/m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>.s
  - Fiche 6 : Surpression de 20 à 50 mbar
  - Fiche 7 : Surpression de 50 à 140 mbar
  - Fiche 8 : Surpression de 140 à 200 mbar
  - Fiche 10 : Thermique transitoire combiné à surpression

#### E. Estimation du coût des mesures foncières